



## **Modalités d'inscription à l'association** **BUSSY-BASKET-CLUB**

- Remplir une demande de licence FFBB.
  - En haut à gauche remplir la case 1 (demande de licence) et la signer.
  - En haut à droite faire remplir et signer cases 2 et 2bis (certificat médical **de –de 3mois** et surclassement)
  - En bas Compléter case 3 (assurance) et signer.
- Compléter **très lisiblement** la fiche (B) de renseignement avec votre adresse, votre ou vos N° de téléphone (si possible N° de portable pour SMS) , adresse Mail (à signer par le tuteur pour les mineurs).
- Fournir une photocopie de la carte d'identité ou un extrait du livret de famille, ou une photocopie de la carte de séjour pour les adhérents étrangers.
- 1 photo (format carte d'identité).
- 1 enveloppe timbrée avec votre adresse.
- 3 enveloppes timbrées. (sans inscription et sans fenêtre)
- Le chèque de 30 euros de caution « accompagnement déplacements » (voir conditions en annexe) à l'ordre : **Asso. Bussy basket club**
- Le chèque du montant de la cotisation (à noter que vous pouvez régler en 3 fois en établissant 3 chèques que nous déposerons en octobre, novembre et décembre à noter au dos) ! à l'ordre : **Asso. Bussy basket club**

*Merci de nous retourner ces documents et le(s) chèque(s) dans la pochette plastique fournie avec ceux-ci.*

**A noter : Tout dossier incomplet vous sera retourné**

**Tarifs** (hors caution) **2012-2013** (comprenant l'assurance )

|                               | Résidents de Bussy saint Georges | Non résidents |
|-------------------------------|----------------------------------|---------------|
| École de Basket<br>(8-10 ans) | 150 € *                          | 170 € *       |
| Autres adhérents              | 170 € *                          | 190 € *       |

\* Les frais de mutation des joueurs ayant évolué dans un autre club pendant la saison précédente seront partagés 50% pour l'adhérent et 50% pour le club (ces frais peuvent s'élever jusqu'à 82 euros) à noter : mutation payante à la FFBB à partir de la catégorie cadets (15 ans et +).

\*Tarif dégressif pour les familles (frères et /ou sœurs) : 100% pour le 1<sup>er</sup> puis 75% pour le second et 50% pour les suivants.